

# Soisy

# MAG

Finances locales

## SOISY GARDE LE CAP !

**Equilibre**  
**Anticipation**  
**Transparence**



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

[www.soisysurseine.fr](http://www.soisysurseine.fr)



## L'unanimité pour le projet du parc des Chenevières



Fin février, le Projet 4 a été retenu à l'unanimité du Conseil Municipal. Le même projet avait été plébiscité par les Soiséens en janvier à près de 65% (Projet 3 : 18%, Projet 2 : 11%, Projet 1 : 6%).

Après une exposition d'un mois et une consultation ouverte aux Soiséens, c'est le projet n°4 «Antin résidence/Arcade», qui a été retenu par le Conseil Municipal.

Quatre opérateurs ont répondu à l'appel à projet lancé début octobre. Après plusieurs auditions des candidats devant des élus et des techniciens de la commune, les 4 projets ont été exposés durant tout le mois de janvier, en Mairie. Lors de cette consultation, les Soiséens ont plébiscité à près de 65% le projet n°4 en mettant en avant son «intégration à l'environnement», son «originalité» et son «esthétisme». En février, le Conseil Municipal a retenu, à l'unanimité, le projet n°4 qui a le mieux répondu aux critères du cahier des charges (qualité architecturale et urbaine, qualité du projet de résidence «personnes âgées», qualité environnementale...) et a redonné à la propriété le nom qu'elle avait à la fin du XVIIIème siècle : parc des Chenevières. Dans les prochaines semaines, le projet d'aménagement devrait être «affiné» en tenant compte notamment des remarques recueillies au cours des 3 réunions organisées avec les riverains directs du terrain.

## Le Maire interpelle le Préfet au sujet des attributions des logements sociaux

Le Maire de Soisy vient d'écrire au Préfet pour lui demander d'être mieux associé aux attributions des logements sociaux des contingents «Préfecture» et «1% Logement».

Dès 2008, la Municipalité a choisi de créer une commission d'attribution des logements sociaux du contingent «Mairie» qui représente 20% de l'ensemble des logements sociaux. Cette nouvelle commission, composée d'élus de chaque groupe politique (Ensemble pour Soisy, Soisy d'Abord, Soisy pour Tous) et de personnalités représentant des institutions locales (Secours Catholique, ONAC, Habitat & Humanisme...) permet d'une part, un examen attentif des demandes de logement et d'autre part, des attributions en toute transparence. Ainsi de nombreux logements sont attribués à des familles séparées dont les enfants sont scolarisés à Soisy, à de jeunes, à des familles logées dans des logements insalubres ou inadaptés...

Aujourd'hui, pour les nouvelles constructions (les Deux Marquises), la commune est associée aux premières attributions sur le contingent «Préfecture». Pour les constructions plus anciennes (Gerville, Allée du Bois), la commune n'intervient que sur 20% du parc de logements, les 80% restants ne relevant que de la préfecture et des collecteurs du «1%

logement»\* des entreprises.

Soucieux d'apporter les meilleures réponses aux demandes de logements, Jean-Baptiste Rousseau vient d'écrire au Préfet pour demander d'être associé à la procédure d'attribution sur les contingents « préfecture » et « 1% logement » afin que la connaissance des demandeurs et les problématiques de la commune soient prises en compte.

\*En contrepartie de leur participation au financement à la construction des logements sociaux (1% de la masse salariale) les employeurs bénéficient d'un droit d'attribution.

### RÉPARTITION DES CONTINGENTS

- \_ 1% LOGEMENT : **50%**
- \_ PRÉFECTURE : **30%**
- \_ COMMUNE : **20%**



## LES ANNEXES

### DU CHÂTEAU DES CHENEVIÈRES

## en travaux !

Les annexes du Château des Chenevières (ex ADAPT) qui seront conservées dans le projet «Cœur de Soisy», ont bénéficié, courant février, de travaux de réfection de la toiture. Les travaux portaient principalement sur une reprise complète du «toit terrasse» (côté place de l'église), une réfection des couloirs et des appuis de fenêtres en zinc et un remplacement des gouttières dites «nantaises».

**Services Techniques**  
Tél. 01 69 89 71 70



## LES GRANDS DOSSIERS

### Cœur de Soisy :

Le projet «Cœur de Soisy» se poursuit par la réfection de la rue Notre Dame. Le chantier de 6 mois doit débuter en mars 2013. Il s'en suivra les travaux liés à la création d'une voirie d'accès vers l'intérieur du parc des Chenevières (ex ADAPT).

### Travaux de la Salle des Fêtes :

Les travaux intérieurs de la Salle des Fêtes sont terminés. Les associations retrouveront donc leur lieu habituel d'activités dès la mi-mars. Des travaux sur les espaces extérieurs seront réalisés en mars : rénovation du muret de la grille, création d'un cheminement aux normes d'accessibilité depuis la grille vers la salle et fleurissement du site.

### Assainissement (branchements des riverains) :

Les 13 et 19 février derniers, les riverains des rues concernées par les récents travaux d'assainissement (Bld. A. Briand, Av. et allée Chevalier, rue St. Eugène, rue de Seine et Chemin des Vignes) ont été reçus en Mairie pour une présentation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à signer avec la commune (démarche rarement engagée qui permet notamment aux Soiséens d'obtenir des subventions). Les travaux débiteront à la mi-mars.



En octobre prochain, une course de «Caisnes à savon» est proposée. Appel aux candidats !

## Des caisses à savon

### DANS LE PARC DU GRAND VENEUR ?

Le projet de Jean-Claude Trahin, Soiséen, est toujours ouvert aux candidatures... Cette parade de «Caisnes à savon» est prévue en octobre prochain, à l'occasion du week-end «Traditions et passions» du Comité des Fêtes. Si vous êtes intéressé...

**Contact : Jean-Claude Trahin**  
Tél. 01 60 75 64 08



## Infos pratiques

### > Attention aux démarchages publicitaires !

Certains commerçants soiséens nous ont signalé des démarchages publicitaires concernant des guides et annuaires divers. Nous rappelons que les seuls documents municipaux accueillant des espaces publicitaires sont le «Soisy Mag» (bimestriel) et le «Guide Pratique 2013/2014» (publié en Janvier 2013). De plus, Stéphane Foata, Directeur de la Communication, est le seul interlocuteur pour la «Régie publicitaire municipale» et est à votre disposition pour tout renseignement.

**Régie Publicitaire Municipale**  
Tél. 01 69 89 71 70



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Décembre 2012**  
Camille RAFFIN.

**Janvier 2013**  
Inès MARAND,  
Djibril ESKENAZI,  
Cléa DUMONT, Keydane GOMA.

### DÉCÈS

**Janvier 2013**  
Simone KAYSER Vve  
VANHAMME, Maria Domenica  
BOLLINO Vve VOLPE, Thérèse  
CHAMBOT Vve POIRSON,  
Marie CAPPE Vve BERGÈS.